

ASSEMBLÉE DU 9 MARS 2015 EN BREF



Il est proposé par Pierre Grondin et résolu à l'unanimité que le projet de *Plan d'urbanisme* soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que le projet de *Règlement de zonage* soit adopté tel que déposé.

Il est proposé par Gérald Nicolas et résolu à l'unanimité que le projet de *Règlement de lotissement* soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu à l'unanimité que le projet de *Règlement administratif en matière d'urbanisme* soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Il est proposé par Pierre Grondin et résolu à l'unanimité que le projet de *Règlement de construction* soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que le projet de *Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction* soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Il est proposé par Gérald Nicolas et résolu à l'unanimité que le projet de règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme soit adopté, par résolution, tel que déposé.

Sur proposition de Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric verse un montant de \$50 à la Table de concertation des aînés Robert-Cliche pour la remise d'un cadeau-hommage au lauréat de Saint-Frédéric lors du Gala Aîné en or 2015.

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Frédéric adopte le budget révisé de l'OMH daté du 3 février 2015 au montant de 86 657 \$. Ce qui porte la quote-part de la municipalité à 8 666\$.

La directrice générale explique que les invitations pour services hydrogéologiques sont envoyées et que les soumissions doivent être reçues au plus tard le 20 mars.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$145,585.34. (chèques numéro 18 780 à 18 835 + virements du 3 février au 9 mars 2015).

LE FRÉDÉRICOIS

MARS 2015



BULLETIN MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC



FESTIVAL D'HIVER, JOURNÉE GLISSADE

Couverture médicale MRC Robert-Cliche

Depuis que les quatre médecins de la Clinique médicale de Saint-Joseph ont annoncé qu'ils quittaient pour la retraite le premier avril 2015, plus de trois mille personnes ont été inscrites au guichet d'accès pour patients orphelins du Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) et environ 300 formulaires sont en attente de traitement. Cette situation pour le moins exceptionnelle amène la direction de l'établissement à rappeler qu'il est inutile de téléphoner pour vérifier si vous êtes inscrits ou encore dans combien de temps un médecin pourra vous être assigné. « Nous avons traité les demandes des personnes identifiées comme plus vulnérables par leur médecin et nous continuons, une demande après l'autre. Dès l'inscription, un accusé de réception est posté au client ». C'est ce qu'indique la directrice générale, madame Marie-Claude Bélanger, qui en appelle à la compréhension et à la civilité de la population. Cela étant dit, bien que le personnel du guichet ait été en mesure d'assigner un médecin à environ 1200 personnes depuis septembre, madame Bélanger se fait un devoir de ne pas créer trop d'attentes par rapport au guichet. « Je le répète avec regret et humilité, à court terme, il est illusoire de croire que nous pourrions trouver un médecin pour chaque personne inscrite. On a beau vouloir, la capacité des médecins du territoire a ses limites ». **En cas de besoin**

En cas de besoin, madame Bélanger rappelle que certaines cliniques GMF offrent des services sans rendez-vous à l'ensemble de la population et elle leur en est reconnaissante. Quelques cliniques ont également modifié leur horaire de service pour mieux répondre aux besoins le soir et les fins de semaine. On peut obtenir des informations à ce sujet ainsi que des conseils santé en téléphonant à Info-Santé au numéro 811. En dernier recours et pour toute urgence, des médecins demeurent disponibles à l'urgence de l'Hôpital de Saint-Georges.

Un défi

Rappelons que, malgré les départs à la retraite des médecins de Saint-Joseph, la MRC de Robert-Cliche comptera tout de même 13 médecins en 2015, soit un de moins qu'en 2009, de même que deux infirmiers praticiens spécialisés en première ligne (IPSPL). Néanmoins, sans ajout de ressources, l'accès à un médecin de famille demeurera un défi. On garde espoir, notamment, en ce qui a trait au recrutement de médecins déjà en pratique. L'Agence régionale ainsi que le ministère sont informés des difficultés auxquelles nous faisons face; une situation que nous ne sommes pas les seuls à vivre au Québec où l'accès à un médecin de famille est un véritable enjeu.

Clientèle sans médecin de famille

Rappelons que toute personne sans médecin de famille peut s'inscrire au guichet d'accès, un service d'accompagnement dans la recherche d'un médecin de famille. Pour ce faire, de manière générale, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible dans les CLSC, GMF et cliniques médicales du territoire. On peut également l'imprimer à partir du site Web csssbeauce.qc.ca. Après avoir bien répondu à toutes les questions, le formulaire peut être déposé à la réception de l'un ou l'autre des CLSC de Beauce-Sartigan et Robert-Cliche. On peut également le poster ou le transmettre par télécopieur en suivant les indications qui se trouvent sur le formulaire. Pour plus d'informations, on peut téléphoner au 418 228-2244, poste 31294. Rappelons que les personnes vulnérables sont prioritaires.

RECHERCHÉ



Animateur(trice) pour l'OTJ de St-Frédéric

Si tu as le sens de la débrouillardise, si tu aimes travailler avec les enfants, si tu es créatif(tive) et si ta bonne humeur est contagieuse 😊..., viens passer un agréable été avec notre équipe d'animateurs!

Tu dois envoyer ton curriculum vitae avant le 27 mars :

Par la poste : 262 ave Paré Tring-Jonction, G0N 1X0

Par e-mail : ninialpo@msn.com

Pour informations :

Contactez Virginie Maheux au 418-389-4540



Une vision partagée du suicide faite par nous!

La problématique du suicide vous touche? Vous êtes cordialement invité, lundi le 23 mars 2015 au Centre communautaire de Saint-Frédéric à compter de 18 h 30.

Suite à plusieurs suicides, il y a eu la création d'un comité de citoyens engagés dans quatre municipalités de la MRC Robert-Cliche soit Saint-Frédéric, Tring-Jonction, Saint-Jules et Saint-Séverin.

Depuis, ce comité de citoyens a commencé à travailler, mais pour avoir une vision commune des 4 municipalités, nous avons besoin d'échanger.

Le but de cette rencontre est de rassembler divers groupes de la communauté pour entretenir un dialogue pour qu'ensemble, nous dressions une vision commune de la situation et de quelle façon, nous pouvons y répondre en tant que communautés.

Cette rencontre constitue le point de départ pour l'élaboration d'un plan d'action et nous souhaitons la mobilisation au sens large : jeunes, travailleurs, entrepreneurs, aînés, intervenants, etc., car nous croyons que, tous ensemble, nous arriverons à des réponses adaptées à notre MRC.

Pour pouvoir participer à cette rencontre, il est préférable de vous inscrire au CLSC de Saint-Joseph au 418 397-5722 poste 0, et ce, avant le 20 mars 2015. Veuillez prendre note qu'un goûter sera servi et il y aura des prix de présence.



*La Caisse Desjardins de Beauce-Centre désire participer à la réussite scolaire des élèves, membres de la caisse, finissants au secondaire et inscrits au post-secondaire (Cégep, DEP ou Université) en faisant tirer 4 bourses d'études de 500 \$ et 1 bourse de 1000 \$. Pour participer, procurez-vous un formulaire d'inscription à la caisse dans l'un de nos 5 points de services ou sur notre site internet au www.desjardinsbeauce-centre.com ou sur Facebook et retournez-le au plus tard le **27 mars 2015**.*

La Fabrique de la paroisse de Saint-Frédéric

REÇU DE CHARITÉ POUR IMPÔT (FABRIQUE SAINT-FRÉDÉRIC)

Les reçus de charité pour la CVA ont été distribués à l'arrière de l'église: avant et après la messe de 9 h du **8 février et du 22 février 2015**. Pour les personnes qui ne sont pas venues chercher leur reçu, les marguilliers les distribueront avant le 28 février, ou ils seront postés.

CHANGEMENT CONCERNANT LA CVA

Cette année, à Saint-Frédéric, la campagne de financement de la CVA (contribution volontaire annuelle) se déroulera du 24 avril au 10 mai 2015. De cette façon, nous serons en harmonie au niveau provincial. Vos marguilliers vous visiteront pendant cette période. Merci à tous ceux qui auront l'extrême gentillesse de préparer leur enveloppe à l'avance. Ce geste est très apprécié.

Note : Pour les personnes qui le désirent, il est possible de payer votre CVA avant la période du 24 avril au 10 mai 2015. Il suffit de remettre votre offrande directement au presbytère ou à l'un de vos marguilliers.

Les membres de votre assemblée de Fabrique,

M. Harold Gilbert, Mme Pierrette Sylvain, M. Michel Lagrange, Mme Denyse Roy et Mme Jocelyne Lessard.



Personne n'est à l'abri

Personne n'est à l'abri de développer une problématique de santé mentale dû au stress. De fait, plusieurs éléments stressants de la vie courante peuvent s'avérer des déclencheurs. Parmi

ceux-ci, nous retrouvons le deuil, la séparation, la maladie, les problèmes financiers, l'accumulation d'échecs, les conflits, bref, tous les événements susceptibles de bouleverser notre quotidien.

Ces éléments déclencheurs ont parfois comme conséquence de créer des troubles d'anxiété, de l'humeur, de l'adaptation et des symptômes de dépression pouvant menés à des idées suicidaires.

La durée de ces troubles varie selon notre capacité à nous adapter à la nouvelle situation, notre habilité à gérer notre stress, notre aptitude à tirer des leçons de nos expériences passées et, finalement, l'appui de notre réseau social.

L'important dans ce genre de situation est d'aller rapidement chercher de l'aide soit auprès de notre médecin, de notre CLSC ou d'un organisme communautaire. Vous ne savez pas par où commencez? Contactez la ligne téléphonique d'Urgence-Détresse 1-866-277-3553, ils vous guideront dans vos démarches.

Pour en savoir davantage, **visitez : lemurmure.org**

Parce que personne n'est à l'abri.

REMERCIEMENT ...

Les loisirs de Saint-Frédéric tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont participé lors de la journée glissade qui a eu lieu le 28 février dernier.

Un merci spéciale à Isabelle et Christian Jacques qui nous ont accueillis chez eux.



CONCOURS DE PÂQUES À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Tous les jeunes de 12 ans et moins, qui empruntent un livre à la bibliothèque d'ici le 31 mars auront la chance de gagner un gros chocolat de Pâques. Le tirage aura lieu mercredi 1er avril 2015 .



BIBLIOTHÉCAIRE D'UN JOUR

Tu veux savoir à quoi ressemble le travail des bénévoles à la bibliothèque. Donne ton nom et tu pourras venir voir et travailler comme si tu étais bibliothécaire, une de nos bénévoles sera présente pour te guider. Le tout se fera sur les heures normales d'ouverture de la bibliothèque. Bienvenue à tous les enfants et les adultes. Tu dois avoir au moins 7 ans pour participer à cette activité.

Ceux qui donneront leurs noms seront rejoints afin de céduer leur journée.

Donnez votre nom à Claire Pouliot: 418-426-2094 ou Françoise Vachon: 418-426-3049.

Heures de la bibliothèque : Lundi de 14h à 15h30

Mercredi de 18h30 à 20h

Vendredi de 18h30 à 20h